

Lettre de lecteur parue dans 24 Heures le 7 mars 2011

Promotion économique: un effet pervers de plus.

24 Heures nous a révélé le 21 février que le canton de Vaud est pointé du doigt par la Confédération : il n'a pas transmis les données exactes sur les entreprises au bénéfice d'exonérations fiscales cantonales. Pour sa péréquation intercantonale, la Confédération demande les chiffres des impôts à percevoir avant exonération de certaines entreprises, et non pas les montants réellement perçus. Résultat des courses: il faudra revoir ces données à la hausse, et augmenter de l'ordre de 40 millions par an notre contribution à la péréquation financière intercantonale.

Cet exemple vient s'ajouter à une longue liste des effets pervers des déductions fiscales offertes aux entreprises provenant de l'étranger et venant s'installer dans nos régions: augmentation des besoins en transports, santé, écoles, etc. Toutes ces infrastructures doivent être construites par l'Etat et sont payées par la collectivité publique. À cela s'ajoute les augmentations exorbitantes des loyers, qui font que les vaudois ne peuvent plus s'offrir de logement à prix raisonnable dans leur région d'origine.

Cette forme de promotion économique est une intervention de l'Etat qui fausse le libre marché. De grâce, abandonnons cette mauvaise pratique et traitons toutes les entreprises sur pied d'égalité. Nous avons la chance d'avoir une fiscalité raisonnable et un environnement universitaire et géographique très attractif. Supprimer les déductions fiscales n'arrêtera pas l'arrivée de nouvelles entreprises: cela les freinera simplement un peu. Celles qui viendront payeront des impôts qui permettront aux infrastructures de suivre une croissance un peu moins effrénée!

**Benjamin Leroy-Beaulieu, candidat à la Municipalité,
secrétaire général des Vert'libéraux vaudois**